

**CRI-3810L – 3 crédits**

## La délinquance sexuelle

Hiver 2023, les mercredis du 11 janvier au 12 avril, de 8h30 à 11h30

**Campus Laval**

Veillez vous référer à votre centre étudiant pour connaître le lieu et le numéro de local du cours

### École en criminologie

<https://crim.umontreal.ca/programmes-cours/programmes-criminologie/>

Tony Brien, chargé de cours

[tony.brien@umontreal.ca](mailto:tony.brien@umontreal.ca)

### Descripteur officiel du cours

---

Les principales théories. L'évaluation clinique. Les modèles d'intervention privilégiés. Le développement des ressources.

### Présentation du cours

---

Les délits sexuels suscitent toujours des réactions dans la population. Certains s'indignent, d'autres blâment notre système de justice mais tous se questionnent. Qui sont ces individus qui commettent de tels crimes? D'où viennent-ils? Quelle satisfaction peuvent-ils retirer d'une agression sexuelle? Existe-t-il des moyens efficaces pour contrer ce fléau?, etc.

Ce cours vise à démystifier la délinquance sexuelle et à définir le rôle des différentes ressources qui s'occupent de cette problématique. Ayant pour prémisses les grandes théories explicatives, nous tenterons d'identifier les différents types d'agresseurs sexuels, de comprendre leur personnalité, de connaître les principales modalités thérapeutiques existantes. Le fonctionnement des ressources policières, judiciaires, correctionnelles et communautaires œuvrant en délinquance sexuelle sera aussi abordé. Une place sera également réservée aux victimes et à leur prise en charge par les organismes communautaires.

## Objectifs du cours

---

### Objectif général

De façon générale, le cours vise à :

- Présenter les modèles explicatifs relatifs aux divers types de délinquance sexuelle.
- Connaître et appliquer les méthodes d'évaluation des délinquants sexuels.
- Présenter les principaux modèles d'interventions avec les agresseurs sexuels.

### Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- D'identifier les facteurs biologiques, psychologiques et sociologiques ayant un impact sur la délinquance sexuelle.
- De classer les délinquants sexuels selon différentes typologies.
- De discriminer entre différents types de passage à l'acte sexuel et les modus operandi.
- De décrire les différents outils d'évaluation des préférences sexuelles et leurs limites.
- De reconnaître les différents facteurs venant jouer sur le risque de récidive selon différentes dynamiques de délinquance.
- De mettre en pratique des notions de base guidant l'évaluation des délinquants sexuels.
- D'appliquer les principes de base de l'intervention auprès des délinquants sexuels.

## Approches pédagogiques

---

- Exposés magistraux en classe
- Capsules préenregistrées et déposées sur YouTube privé
- Powerpoint narré,
- ZOOM en direct et accessibles par la suite sur StudiUM
- Histoires de cas
- Lectures

## Matériel requis









---

Un site internet du cours (**StudiUM**) sera mis à la disposition des étudiants à partir du réseau interne de l'université. Les étudiants auront un accès illimité à ce site durant toute la session par le réseau interne de l'université ou au moyen de leurs propres liens Internet. Les étudiants pourront y recevoir diverses informations concernant le cours, télécharger des documents en ligne, être tenus au courant des activités pédagogiques prévues, se renseigner sur les consignes, etc.

Pour avoir accès à ce site, il faut que l'étudiant soit dûment inscrit sur les registres de l'université, l'UNIP qui lui est alors attribué lui donnera accès à son portail UdeM.

# PLAN DE COURS

## Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
11 janv.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du cours, déroulement du trimestre, des attentes et des évaluations.</li> <li>Mise en contexte, définitions, enjeux, thèmes.</li> </ul>	Exercice « On se lance la balle » permettant de mesurer les connaissances générales du groupe en lien avec la matière du cours.	 Plan de cours (texte déposé sur StudiUM)
18 janv.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de la délinquance sexuelle et rôles des systèmes policiers, judiciaires et correctionnels au Québec et au Canada.</li> <li>Le traitement des plaintes pour infractions sexuelles.</li> </ul>	Exposé du cheminement d'une plainte pour agression sexuelle : de la dénonciation à la police jusqu'à la condamnation de l'infacteur.	 Processus judiciaire applicable aux adultes en matière criminelle (texte déposé sur StudiUM)  Peine purgée dans un pénitencier (texte déposé sur StudiUM)
25 janv.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Théories et taxinomies de la pédophilie</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	 Types de personnalité et types de séquences délictuelles chez des agresseurs sexuels d'enfants (texte déposé sur StudiUM)
1er fév.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Théories et taxinomies du viol</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	 Classifying Sexual Offenders : The Development and Corroboration of Taxonomic Models (texte déposé sur StudiUM)  Les typologies d'agresseurs sexuels de femmes (texte déposé sur StudiUM)
8 fév.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Théories et caractéristiques des adolescents agresseurs sexuels.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	 Étude descriptive et comparative d'une population d'adolescents agresseurs sexuels (texte déposé sur StudiUM)
15 fév.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délinquance vs déviance sexuelle, infractions sexuelles avec et sans contact, paraphilies sexuelles déviantes.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	 Exhibitionism : Psychopathology and Theory (texte déposé sur StudiUM)

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
22 fév.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen intra-trimestriel sur Studium (40%)</li> </ul>	Portera sur le contenu des six premiers cours et sur les lectures correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives, ainsi que des questions à court ou à moyen développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les documents déposés sur StudiUM</li> <li>Déclaration d'intégrité obligatoire si l'examen se déroule en ligne.</li> </ul>
1er mars	Période d'activités libres		
8 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>Théories et taxinomies de l'homicide sexuel.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème. Rétroaction de l'examen intra	
15 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation psychométrique et phallométrique des délinquants sexuels.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<ul style="list-style-type: none"> <li>📖 La pléthysmographie pénienne chez les agresseurs sexuels (texte déposé sur StudiUM)</li> <li>📖 Sexual Offenders (texte déposé sur StudiUM)</li> </ul>
22 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>La justice réparatrice et les violences sexuelles</li> </ul>	Conférencière invitée : Me Marika Lachance-Quirion  <b><u>Remise du travail individuel sur StudiUM (voir consignes du travail individuel)</u></b>	
29 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les différentes modalités thérapeutiques</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<ul style="list-style-type: none"> <li>📖 Méta-analyse de l'efficacité du traitement des délinquants sexuels : risque, besoin et réceptivité (texte déposé sur StudiUM)</li> <li>📖 The Relapse Prevention and Self-Regulation Models (texte déposé sur StudiUM)</li> </ul>
31 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquête policière et expertises spécialisées (entrevues policières, stratégie d'interrogatoire, profilage criminel et analyse spatiale, sciences judiciaires, etc.)</li> </ul>	Cheminement d'un dossier d'enquête pour homicide sexuel jusqu'à l'interrogatoire du suspect Donald (nom fictif).	<ul style="list-style-type: none"> <li>📖 Enquête policière pour homicide sexuel (texte déposé sur StudiUM)</li> <li>📖 L'interrogatoire en matière d'homicide sexuel (texte déposé sur StudiUM)</li> </ul>

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
5 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation criminologique et analyse de personnalité d'un agresseur sexuel.</li> </ul>	Présentation d'une histoire de cas, analyse des facteurs de risque et de protection, évaluation de la dangerosité et prescription des modalités de traitement.	📖 Évaluation du risque chez les délinquants sexuels soumis à une surveillance dans la collectivité : le Projet de surveillance dynamique (texte déposé sur StudiUM)
12 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rétroaction sur la matière et révision pour l'examen final</li> </ul>	Discussion en groupe des contenus pertinents	- Tous les documents déposés sur StudiUM
19 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examen final sur Studium (40%)</li> </ul>	Portera sur le contenu des six derniers cours et sur les lectures correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives, ainsi que des questions à court ou à moyen développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les documents déposés sur StudiUM</li> <li>Déclaration d'intégrité obligatoire si l'examen se déroule en ligne.</li> </ul>

### Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
22 février Durée : 2h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître et utiliser avec précision certains concepts;</li> <li>Reconnaître et expliquer les principales théories en délinquance sexuelle.</li> </ul>	<p>Examen qui portera sur le contenu des six premiers cours et sur les lectures correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives ainsi que des questions à court ou à moyen développement.</p> <p><b>Matériel autorisé : Tous les documents déposés sur StudiUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exactitude des réponses</li> <li>Clarté des explications</li> <li>Utilisation appropriée des concepts</li> <li>Déclaration d'intégrité obligatoire si l'examen se déroule en ligne.</li> </ul>	40%

22 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à reconnaître un cas réel de délinquance sexuelle dans l'actualité;</li> <li>- Faire des liens pertinents entre un cas réel de l'actualité judiciaire et la matière du cours.</li> </ul>	<p>Analyse d'une infraction sexuelle à partir de l'actualité judiciaire. Dans un texte d'au maximum 500 mots, présenter une affaire sexuelle ayant fait les manchettes pendant la session et faire des liens pertinents avec les contenus vus en classe et dans les lectures.</p> <p><b>Matériel autorisé : Tous les documents déposés sur StudiUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 points pour la densité/concision et esprit de synthèse;</li> <li>- 8 points pour les 4 liens pertinents et soutenus par des références claires à la matière du cours (au moins 2 proviennent des présentations Power Point et 2 autres des lectures);</li> <li>- 6 points pour la qualité, la validité, la fiabilité, la pertinence et la diversité des références;</li> <li>- 2 points pour le français/ la structure des phrases et la logique.</li> <li>- Maximum 500 mots</li> </ul>	20%
---------	--	--	---	-----

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
19 avril Durée : 2h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et utiliser avec précision certains concepts;</li> <li>- Reconnaître et expliquer les principales théories en délinquance sexuelle;</li> <li>- Appliquer, à des fins cliniques, les théories et concepts enseignés.</li> </ul>	<p>Examen qui portera sur le contenu des six derniers cours et sur les lectures correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives ainsi que des questions à court ou à moyen développement.</p> <p><b>Matériel autorisé : Tous les documents déposés sur StudiUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exactitude des réponses</li> <li>- Clarté des explications</li> <li>- Utilisation appropriée des concepts</li> <li>- Analyse adéquate d'une situation clinique;</li> <li>- Capacité de prendre des décisions et de recommander des orientations cliniques;</li> <li>- Déclaration d'intégrité obligatoire si l'examen se déroule en ligne.</li> </ul>	40%

<b>Règles pour les évaluations</b>	
<b>Absence à un examen</b>	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin (Article 9.9).</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Absence_évaluation disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:cri-secr@fep.umontreal.ca">cri-secr@fep.umontreal.ca</a>.</p>
<b>Retard dans la remise des travaux</b>	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire CHE_Délai_remise_travail disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:cri-secr@fep.umontreal.ca">cri-secr@fep.umontreal.ca</a>.</p>
<b>Normes de présentation des travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : <a href="https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire">https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire</a></li> <li>• Citer ses sources : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/</a></li> <li>• Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7<sup>e</sup> édition) : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa">https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa</a></li> </ul>
<b>Consignes pour le dépôt des travaux</b>	<p>Les travaux doivent être déposés sur StudiUM en format Word.</p>
<b>Qualité de la langue</b>	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
<b>Communication des résultats</b>	<p>Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.</p>

## Barème de notation

Échelle de conversion de la Faculté de l'éducation permanente :

Points (note en %)	Lettre	Points	Application concrète	Qualificatifs
89,5 - 100	A+	4,3	<b>Objectifs dépassés</b> Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe	Excellent
84,5 – 89,4	A	4,0	<b>Objectifs tout à fait atteints</b> Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	
79,5 – 84,4	A-	3,7		
76,5 – 79,4	B+	3,3	<b>Objectifs généralement atteints</b> Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	Très bon
72,5 – 76,4	B	3,0		
69,5 – 72,4	B-	2,7		
64,5 – 69,4	C+	2,3	<b>Objectifs partiellement atteints</b> Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	Bon
59,5 – 64,4	C	2,0*		
56,5 – 59,4	C-	1,7	<b>Objectifs atteints de façon minimale</b> Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	Passable
53,5 – 56,4	D+	1,3		
49,5 – 53,4	D**	1,0		
34,5 – 49,4	E	0,5	<b>Objectifs généralement non atteints</b> Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration.	Faible – échec
0 – 34,4	F	0,0	<b>Objectifs pas du tout atteints</b> Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices	Nul – échec
	(S)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Succès
	(E)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Échec
<p>* moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme  ** note de passage dans un cours</p> <p>L'étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1<sup>ère</sup> colonne) est assuré d'obtenir la note indiquée à la 2<sup>e</sup> colonne sur son relevé final</p>				



### Dates importantes

**Date limite d'abandon sans frais**                      **24 janvier 2023**

**Date limite d'abandon avec frais**                      **17 mars 2023**

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

#### Évaluation de l'enseignement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : [umontreal.ca/evaluez](http://umontreal.ca/evaluez)

### Références bibliographiques

Cortoni, F., Beech, A.R., & Craig, L.A. (2011). Sexual offenders.

Gagnon, M.M. et Tourigny, M. (2011). Les comportements sexuels problématiques chez les enfants âgés de 12 ans et moins: Évaluation et traitement. Dans M. Hébert, M. Cyr, et M. Tourigny (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants Tome 1* (pp. 333-362). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Groth, A. N. (1978). Guidelines for the assessment and management of the offender. Dans A.W. Burgess, A.N. Groth, L.L. Holmstrom et S.M. Sgroi (dir.), *Sexual assault of children and adolescents* (pp. 25-42). Lexington, MA: Lexington Books.

Hall, R.C.W. et Hall, R.C.W. (2009). A profile of pedophilia: Definition, characteristics of offenders, recidivism, treatment outcomes, and forensic issues. *Focus: The journal of lifelong learning in psychiatry*, 7(4), 522-537.

Knight, R. A. et Prentky, R. A. (1990). Classifying sexual offenders: The development and correlation of taxonomic models. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories and treatment of the offender* (pp. 23-52). New York: Plenum Press.

Lafortune, D., Proulx, J. et Tourigny, M. (2010). Les adultes et les adolescents auteurs d'agression sexuelle. Dans Le Blanc, M. et Cusson, M. (dir.), *Traité de criminologie empirique* (4<sup>e</sup> édition) (pp. 305-336). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Leclerc, B., & Proulx, J. (2006). La pléthysmographie pénienne chez les agresseurs sexuels. Dans T.H. Pham (Éd.), *L'évaluation diagnostique des agresseurs sexuels* (pp. 137-159). Sprimont, Belgique : Éditions Mardaga.

Lussier, P. (2018). *La délinquance sexuelle: Au-delà des dérives idéologiques, populistes et cliniques*. Québec, QC: Presses de l'Université Laval. (408 pages)

Marshall, W.L. (1997). Pedophilia : Psychopathology and theory. Dans D.R. Laws et W. O'Donohue (dir.), *Sexual deviance : Theory, Assessment and Treatment* (pp. 152-174). New York : Guilford.

Seto, M.C. (2008). *Pedophilia and sexual offending against children: Theory, assessment, and intervention*. Washington (DC): American Psychological Association.

Pithers, W.D., Kashima, K.M., Cumming, G.F., Beal, L.S., et Buel, M.M. (1988). Relapse prevention of sexual aggressors. Dans R.A. Prentky et V.L. Quinsey (eds), *Human sexual aggression: Current perspectives*, 528, 244-260. New-York : Annals of the New York Academy of Sciences.

## PLAN DE COURS

Proulx, J., St-Yves, M., Guay, J.P. et Ouimet, M. (1999). Les agresseurs sexuels de femmes. Scénarios délictuels et troubles de personnalité. Dans J. Proulx, M. Cusson et M. Ouimet (dir.), *Les violences criminelles* (pp.157-185). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Tourigny, M. et Baril, K. (2011). Les agressions sexuelles durant l'enfance : Ampleur et facteurs de risque. Dans M. Hébert, M. Cyr, et M. Tourigny (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants Tome 1* (pp.7-42). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Murphy, W.D., & Page, I.J. (2008). Exhibitionism: Psychopathology and theory. Dans D.R. Laws et W.T. O'Donohue (Eds.) (pp. 61-75). New York: Guilford Press.

Ward, T., Polaschek, D.L. & Beech, A.R. (2006). Chapitre 14 : The relapse prevention and self-regulation models (pp. 213-235). *Theories of sexual offending*. Chichester, U.K.: Wiley.

### Soutien à la réussite

---

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>
- Aide à la persévérance scolaire de la Faculté de l'éducation permanente : <https://fep.umontreal.ca/etudier-a-la-fep/accompagnement-personnalise/>

### Utilisation des technologies en classe

---

#### Captation visuelle ou sonore des cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

#### StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

## PLAN DE COURS

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

### Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

### En cas de problèmes techniques pendant un examen

Pour justifier une impossibilité de répondre aux tests en raison d'un problème technique émanant de StudiUM, vous devrez avoir avisé immédiatement votre chargé de cours et le secrétariat à l'adresse suivante : [cri-secr@fep.umontreal.ca](mailto:cri-secr@fep.umontreal.ca).

Sur réception de vos informations, nous ferons les vérifications. Vos tentatives de connexion et l'existence d'un réel problème technique seront vérifiées et validées auprès du service technique de StudiUM. Sur cette base, l'article 9.8 du règlement des études du 1er cycle pourrait s'appliquer. Nous communiquerons avec vous, dans les plus brefs délais.

### Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

L'utilisation de tout moyen de communication ou d'outil pédagogique est strictement réservée à des fins pédagogiques.

### Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](http://clavardage.ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

---

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

### Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

### Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

**Pour demander des mesures d'accommodement aux examens**, vous devez remplir le formulaire en ligne sous l'onglet de la Faculté de l'éducation permanente sur le site suivant : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/>.

Attention, pour être mis en place, un accommodement doit être demandé avant la date limite :

- **21 jours** avant la date de l'examen lors des trimestres d'automne et d'hiver.
- **14 jours** avant la date de l'examen lors du trimestre d'été.

**Pour les examens en ligne**, veuillez faire parvenir votre demande avec votre lettre de mesures d'accommodement émise par le BSESH au chargé de cours.

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.